



# Fiche d'inscription USPK Saison 2022/2023

### Karaté 🗆

## Body Karaté 🛚

Photo

Eléments à fournir pour une demande d'inscription au Club de Karaté USPK

- Fiche d'inscription ci-présente dûment renseignée, comprenant :
  - Informations générales
  - o Une Photo d'identité
  - o Droit à l'image
  - Autorisation parentale pour les Mineurs
- Attestation sur l'Honneur (après avoir renseigné le questionnaire disponible sur le site FFK)
  Nota: pour les Mineurs le certif médical n'est plus obligatoire (remplacé par questionnaire + Attestation sur l'Honneur) pour les Majeurs: certificat médical valide pour 3 saisons (en plus du questionnaire et Attestation sur l'Honneur).
  - Dans tous les cas, le Certificat médical reste obligatoire pour tous si absence d'Attestation sur l'Honneur.
- COVID 19: dispositions en vigueur selon arrêté gouvernemental / régional / communal.
- Votre règlement par chèque(s), à l'ordre de l'USPK.

Informations générales						
Nom		Prénom	**************************************			
Adresse						
Code postal		Ville				
Date naissance	//	Ville naissance				
Tél. domicile		Tél. Portable	100			
Tél. Père (si mineur)		Tél. mère (si mineur)	,			
Grade (si a déjà pratiqué)		Pour compétition Taille / Poids	1 m / Kg			
e-mail en MAJUSCULE	ř	@				

TARIF - (Cotisation USPK + Licence FFK) - tarif dégressif lorsque plusieurs adhérents de la même famille.				
Montant total pour :				
1 adhérent	Cotisation 163 € + Licence 37 € = <b>200</b> €			
2 adhérents au sein d'une même famille	2x (Cotisation 143 € + Licence 37 €) = <b>360</b> € soit 180 € /adhérent			
3 adhérents au sein d'une même famille	3x (Cotisation 123 € + Licence 37 €) = <b>480</b> € soit 160 € /adhérent			
4 adhérents et + au sein d'une même famille	4x (Cotisation 113 € + Licence 37 €) = 600 € soit 150 € /adhérent			
	Puis 150 € par adhérent supplémentaire			
1 adhérent BODY KARATE	Cotisation 113 € + Licence 37 € = <b>150</b> €			

REGLEMENT - par Chèque(s) à l'ordre de l'USPK - Paiement possible en 4 fois maximum.						
Nombre de chèques*	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>		

#### **HORAIRES des COURS:**

Enfants (de 7 à 13 ans) : Mercredi de 18h à 19h15 + Samedi\* 17h à 18h30

**Adultes & Ados** (+ de 14 ans) : **Lundi** & **Mercredi** de 19h30 à 21h + **Samedi**\* 17h à 18h30

\*Le cours du Samedi est commun aux Enfants, Ados et Adultes

#### **EQUIPEMENT NECESSAIRE:**

- Un Kimono de Karaté
- Une paire de gants Karaté

#### **HORAIRES des COURS BODY KARATE:**

**Adultes & Ados** (+ de 14 ans): **Lundi** de 18h30 à 19h30

#### **EQUIPEMENT NECESSAIRE:**



- Vêtements adaptés au fitness	
Droit à l'in	nage
J'accorde à l'association <b>USPK</b> , ses représentants et toute pers permission d'utiliser toutes les photographies ou images vidéo cours (entraînements, compétitions ou toutes autres activités Ces images peuvent être exploitées à des fins de promotion de internet, de sa page Facebook, ou de tout autre support de co	o sur lesquelles apparait l'adhérent durant la saison en extra-sportives organisées par le club). l'activité du club, par le biais d'affiche, de son site
☐ Oui, j'autorise ☐ Non, je n'autoris	e pas
Fait à Pibrac, le/	Signature
Autorisation parentale	pour les mineurs
Je soussigné(e) M - Mme (*) autorise mon fils - ma fille (*) Dojo de Pibrac et lors des compétitions à l'extérieur du Dojo de En cas d'extrême urgence, pendant mon absence, les responsai nécessaires concernant la sécurité et la sauvegarde de mon déroulent les entraînements et à l'extérieur pendant les compe	à pratiquer le Karaté lors des entraînements au e Pibrac. bles de l'USPK pourront prendre toutes les dispositions n enfant au cours de son activité dans le local où se

Fait a Pibrac, le /	Signati	ure			
(*) Rayer les mentions inutiles					
CADRE RESERVE USPK (Union Sportive Pibrac Karaté)					
Attestation sur l'Honneur / Certif Médical	COVID 19 📮	Règlement 📮			
Droit à l'image □	Autorisation parentale (pour les Mineurs)				
Edition + envoi facture à l'adhérent 🖵	Justificatif fourni à l'adhérent ☐: CE Airbus ☐ ou Autre CE ☐				
Enregistrement sur le site FFK	Catégorie :	N° licence :			

ATTENTION : merci de bien vérifier la présence de l'instructeur quand vous amenez votre enfant. Nous vous rappelons que dès la fin du cours les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, le club ou l'instructeur ne pourra en

aucun cas être tenu pour responsable en cas d'incident survenu après le cours.